

## COMPTE RENDU PROVISOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BUYSSCHEURE s'est réuni sous la présidence de Monsieur Marc DEHEELE, Maire, au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation faite par le Maire.

Présents : DEHEELE Marc – GUILLAIN Romuald – RYCKEBUSCH Emmanuel – DECODTS Viviane – LACRESSONNIERE Vincent – JOHNSON Richard – HERMANT Éric– LETURGEZ-WADOUX Margareth – DEVULDER Elodie – CODDEVILLE Séverine – GOUBET Hélène – DUHAMEL Camille

Excusés : Monsieur Grégory BECK a donné pouvoir à Madame Elodie DEVULDER  
Monsieur Pierre VANHEEGHE a donné pouvoir à Monsieur Vincent LACRESSONNIERE  
Monsieur Emmanuel SCHRYVE a donné pouvoir à Monsieur Romuald GUILAIN

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 février 2025 :  
Approbation à l'unanimité.

2/ Vote du compte administratif 2024 :

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif est voté à l'unanimité.

Le compte administratif présente un résultat de fonctionnement positif de 531 014,15€ et un résultat négatif d'investissement de 176 493,44€.

3/ Vote du compte de gestion 2024 :

Le compte de gestion 2024 est voté à l'unanimité, il est conforme au compte administratif présenté précédemment.

4/ Vote du budget primitif 2025 :

Le budget primitif 2025 est voté à l'unanimité. Il est équilibré en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 596 815,48€ en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 664 882,39€.

5/ Affectation du résultat 2024 :

Le conseil Municipal décide d'affecter la somme de 343 864,91€ en recettes de fonctionnement et la somme de 176 493,44€ en déficit d'investissement.

6/ Attribution des subventions aux associations :

<b>Associations :</b>	<b>Votées 2024</b>	<b>Propositions 2025</b>	<b>Retenues 2025</b>
Comité d'entraide et de Fraternité (club des aînés)	260,00€	260,00€	260,00€
Association des anciens combattants	110,00€	110,00€	110,00€
Institut de recherche du cancer	120,00€	120,00€	120,00€
Prévention routière	30,00€	30,00€	30,00€
Radio Uylenspiegel	20,00€	20,00€	20,00€
ASEB (tennis de table)	240,00€	240,00€	240,00€
Amicale des écoles du RPI	110,00€	110,00€	110,00€
Plaisir de lire	120,00€	120,00€	120,00€
Plaisir de lire (médiathèque)	1 192,00€	1 758,00€	1758,00€
Association d'aide en milieu rural (ADMR) de Rubrouck	450,00€	450,00€	450,00€

Retables de Flandres	110,00€	110,00€	110,00€
Amicale don du sang bénévole Canton de Cassel	65,00€	65,00€	65,00€
Fondation du Patrimoine	-€	-€	-€
Buysscheure Bocage	120,00€	120,00€	120,00€
Bientôt la fête de la musique	120,00€	120,00€	120,00€
Seau swing	110,00€	-€	-€
Union sportive du Pays de Cassel	1 000,00€	1 100,00€	1 100,00€
Association de chasse de Buysscheure	110,00€	110,00€	110,00€
Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Yser	120,00€	130,00€	130,00€
Yser Houck	150,00€	200,00€	200,00€
Jardins du Cygne	250,00€	250,00€	250,00€
Step by Step	110,00€	-€	-€
Sun & Rock	120,00€	-€	-€
Association de citoyens contre les déserts médicaux	-€	-€	-€
Bientôt la fête de la musique	1 100,00€	1 200,00€	1 200,00€
La Boule Buysscheure Bocage	120,00€	-€	-€
USEP	-€	120,00€	120,00€
<b>TOTAUX</b>	<b>6 257,00€</b>	<b>6 743,00€</b>	<b>6 743,00€</b>

7/ Projet de déploiement du réseau Lora Nord Pas de Calais :

Le conseil vote à 14 voix plus une abstention pour la participation au maillage du réseau de déploiement Lora mis en place par la société Axione, cette installation est sans coût pour la Commune. Ce projet consiste à l'installation d'une antenne sur la Commune afin de pouvoir par la suite s'équiper de différents boîtiers permettant la récolte d'informations et le pilotage divers à distance et qui entrainera un coût d'achat de ces boîtiers en fonction des choix de pilotage effectués par la Commune (pilotage de l'éclairage public, gestion intelligente des bâtiments, données météorologiques...).

8/ Projet de mise en place d'un séjour de ski pour le premier trimestre 2026 initié par l'association des parents d'élèves du RPI :

Les trois Communes ci-après : Buysscheure, Noordpeene et Ochtezeele, ont reçu un premier devis émis par l'ASSEC. Les trois mairies ont demandé un deuxième projet à l'EEDF Base du Parc, ce deuxième projet a été remis à l'association de parents d'élèves qui n'a pas donné de suite.

Au regard des éléments reçus, Monsieur le Maire, ne propose pas au conseil de se prononcer sur la question.

9/ Rallye de la Lys :

Point sur l'organisation du Rallye de la Lys qui se déroulera prochainement sur la Commune.

10/ Association « Ensemble pour Firmin » :

On compte une participation d'environ 520 personnes lors de la marche organisée le 30 mars 2025 sur la Commune au profit de l'association « Ensemble pour Firmin ».